



confcap-capdroits.org

AXE 4 : Les accompagnements

Atelier 4.1 : De l'expérience à l'expertise

Manon Masse, professeure ; **Doriane Gangloff** et **Chloé Souesme Faehndrich Chloé**, collaboratrices scientifiques, Haute école de travail social de Genève (HES-SO Ge).

Caroline Marcheau, Directrice et **Audrey Alazard**, Chargée de mission, Centres d'Habitat du Littoral Dunkerquois.

Capsules vidéo de deux témoignages d'autoreprésentant.e.s ayant participé à la formation

Création du nouveau métier de « facilitateur et facilitatrice d'inclusion » : apports et enjeux ?

Mots clés : facilitateur, inclusion, pair-aidance, formation, dispositif de soutien, habitat autonome

Cette communication intègre des dimensions des axes 3 et 4 de l'argumentaire de l'appel à communication. Elle présente un projet en cours (2019-2021) qui vise à créer un nouveau métier, celui de « facilitateur et facilitatrice d'inclusion » dont la première version est axée sur l'inclusion dans l'habitat. La Grèce, la France, la Belgique et la Suisse sont engagées dans ce projet. Il est financé par Erasmus plus, dans la catégorie des projets d'innovation.

Le métier de « facilitateur et facilitatrice d'inclusion » est basé sur la reconnaissance de compétences acquises par l'expérience (savoir expérientiel) renforcées par des compétences obtenues lors d'une formation spécifique. La formation vise à ce que des personnes en situation de handicap et ayant une expérience d'autonomie dans l'habitat puisse partager leur vécu et accompagner des pair.e.s qui souhaitent acquérir cette autonomie. Ce métier est pensé en complémentarité des réseaux et services d'accompagnement existants dans chacun des pays qu'ils s'agissent de soutiens offerts par des organisations étatiques, des milieux associatifs ou par des proches aidant.e.s. Il contribue à sensibiliser la population et amène une vision différente des personnes concernées en modifiant les représentations les concernant.

Le programme de formation est organisé autour de trois modules de base donnés en présentiel et à distance. Le premier mobilise des connaissances générales sur les droits, le handicap et l'inclusion. Le second porte sur la pair-aidance et le troisième concerne le développement de compétences afin d'identifier et recruter des ressources de l'environnement. Le programme est actuellement expérimenté en Suisse auprès de 5 personnes, il se déroule de janvier à mars 2021. Ce programme de formation sera également testé dans les trois autres pays partenaires.

Ce nouveau métier questionne notamment le rôle de soutien par les réseaux et par des pairs pour l'inclusion et l'habitat autonome, la reconnaissance sociale et la place accordée aux personnes en situation de handicap dans nos sociétés ainsi que la manière dont le métier de facilitateur et de facilitatrice d'inclusion s'implémentera dans les territoires des pays impliqués dans le projet.

Cette communication présente le projet dans son ensemble et la formation conçue. Elle donne la parole au premier groupe de personnes ayant suivi la formation, analyse ses points positifs et les améliorations déjà identifiées ainsi que les enjeux repérés. Elle ébauche des réponses aux questions posées à propos du métier de facilitateur et facilitatrice d'inclusion en y intégrant sa dimension internationale.